

## A.1.2

# Elaborer des références technico-économiques régionales en systèmes ovins lait

## OVINS LAIT

### ■ Contexte :

Le « socle national » du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage en système ovin lait compte 65 fermes de référence réparties dans les trois principaux bassins (Roquefort, Pyrénées Atlantique, Corse), ainsi qu'en PACA. A ces 65 fermes viennent s'ajouter quelques exploitations suivies dans le cadre de conventions régionales. Cependant, il n'y en n'a aucune en Rhône-Alpes.

Or, pour une filière qui connaît une telle dynamique d'installation, il paraît indispensable de disposer de références technico-économiques adaptées au contexte régional, afin de guider les porteurs de projets dans l'élaboration de projets d'installation cohérents et viables. Les éleveurs déjà installés sont aussi demandeurs de pouvoir comparer leurs propres performances technico-économiques à celles de groupes de référence, afin d'identifier les marges de progrès possibles. En outre, pour être pertinents, les outils de suivi technico-économiques tels que le diagnostic coût de production doivent être alimentés par des références.

En PACA, sur la soixantaine d'éleveurs ovins lait présents dans la région, 10 sont suivis en ferme de référence, dont 5 dans le cadre du socle national. Ces références sont celles qui pourraient le plus se rapprocher de certains systèmes rhônalpins.

Une démarche est donc proposée en Rhône-Alpes pour définir et mettre en place un dispositif d'élaboration de références technico-économiques en système ovin lait, qui soit adapté aux attentes des éleveurs, tout en respectant une logique d'économie de moyens.

- Résumé de l'action : **Construire un dispositif régional d'élaboration de références technico-économiques en systèmes ovins lait afin de donner des points de repères tant aux futurs installés qu'aux exploitations déjà en place.**

### ■ Objectifs :

- Mieux connaître les systèmes ovins lait en Rhône-Alpes
- Mettre en place un dispositif de références adapté aux attentes des éleveurs
- Donner des points de repère pour l'accompagnement des projets d'installation et pour le conseil technico-économique

### ■ Description de l'action et moyens à mettre en œuvre

#### 1. 2015 et premier semestre 2016 : état des lieux préalable

- En 2015 : préparation de l'étude par les éleveurs de l'association Bergers Fromagers Rhônalpins, avec l'appui d'un adhérent bénévole : travail sur le questionnaire d'enquête sur la base d'une étude du même type menée en PACA, recensement des exploitations ovins lait en région.
- Premier semestre 2016 : réalisation de l'état des lieux sous la forme d'un mémoire de fin d'études d'ingénieur. Enquête auprès d'une cinquantaine d'exploitations, description des systèmes, élaboration d'une typologie des systèmes présents en Rhône-Alpes. Ces enquêtes permettront également d'identifier des cas concrets représentatifs susceptibles d'être intégrés à un réseau de références.
- L'enquête sur les systèmes sera complétée par une enquête sur les rendements fromagers et les prix de vente, afin de constituer des premiers points de repère sur la valorisation du lait de brebis par les producteurs fromagers fermiers.

- L'encadrement de ce stage combinera :
  - un pilotage professionnel par les éleveurs de Bergers Fromagers Rhônalpins
  - un encadrement opérationnel par la structure accueillant le stagiaire, ainsi que par Rhône-Alp'Elevage, en tant que commanditaire de l'étude
  - en outre, l'Institut de l'Elevage sera sollicité pour contribuer à son encadrement scientifique.

## **2. Deuxième semestre 2016 : réflexion sur le dispositif de références à mettre en place**

- On demandera l'appui de l'Institut de l'Elevage pour conduire une réflexion sur le dispositif de références qui serait le plus adapté aux attentes des éleveurs (critères de confidentialité des données, de représentativité des systèmes, pertinence dans le cadre des projets d'installation, mais également pour le conseil technico-économique,...)
- Dans le même temps, on fera l'inventaire des données pouvant être valorisées, par exemple : résultats de fermes de référence suivies dans les réseaux ovin viande ou caprin, mais possédant un atelier ovin lait, systèmes suivis en PACA se rapprochant de systèmes rhônalpins, descriptifs technico-économiques de cas concrets en Thônes et Marthod réalisés dans le cadre du projet Casdar VARAPE...
- Enfin, on évaluera les moyens à disposition (exemple : disponibilités au sein de l'équipe technique du Réseau d'Elevage caprin) et les candidatures potentielles pour participer au dispositif (Chambres d'Agriculture, y compris dans le cadre de l'élaboration de références en AB, Organismes de Conseil Elevage,...)

## **3. A partir de 2017 : mise en place d'un dispositif d'élaboration de références**

- Il n'est pas possible de préjuger aujourd'hui du dispositif qui sera choisi.
- Pour dimensionner l'enveloppe de l'action, on a retenu l'hypothèse d'un suivi de 6 fermes de référence dans un dispositif du type INOSYS-Réseaux d'élevage, et d'une subvention de 1 350 € par ferme et par an (correspondant à un taux de 60 % sur 5 jours de suivi)
- Il faut cependant noter que si le dispositif devait se résumer à ces 6 fermes, on ne décrirait certainement pas la diversité des systèmes rhônalpins et il ne serait pas possible de modéliser et réaliser des cas-types. Le dispositif global devra donc bien inclure, en complément à ces 6 fermes, d'autres données disponibles (fermes d'autres réseaux ayant un atelier ovin lait, PACA, Thônes et Marthod, etc...)

## **4. Développement du conseil technico-économique auprès des éleveurs ovins lait**

- Renvoie à l'action B.5 : Développer le conseil technico-économique
- **Calendrier de l'action** : sur la durée du CROF, soit du 16/10/15 au 15/10/19  
Cependant, sur cette action, il n'y aura pas de coûts engagés sur le CROF en 2015.
- **Bénéficiaires** :
  - Rhône-Alp'Elevage pour l'état des lieux initial et les prestations de l'Institut de l'Elevage
  - les Chambres d'Agriculture et autres organismes techniques impliqués dans les Réseaux d'Elevage pour les suivis de fermes de référence
- **Partenaires** : Institut de l'Elevage, association des Bergers Fromagers Rhônalpins, association Brebis Lait Provence, Fédération Départementale Ovine de la Drôme
- **Dépenses subventionnables** : coûts internes et coûts externes

- **Justificatifs à fournir par les bénéficiaires** : justificatifs des coûts internes engagés, factures pour les coûts externes et prestations, un exemplaire de l'étude préalable et de chacune des publications. Le logo de la Région devra être apposé sur tout document de diffusion.
- **Cadre réglementaire** : hors régime d'aides d'État ou autre (analyse/opération)
- **Budget prévisionnel annuel à titre indicatif** :

Nature des dépenses	Taux d'aide	Répartition annuelle des coûts					TOTAL
		2015 à partir du 16/10/15	2016	2017	2018	2019 jusqu'au 15/10/19	
Etat des lieux initial	<b>80%</b>	0 €	11 426 €	0 €	0 €	0 €	11 426 €
Prestation Institut de l'Elevage	<b>80%</b>	0 €	4 000 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €
Suivis Réseau d'élevage	<b>60%</b>	0 €	0 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	40 500 €
<b>Coût total de l'action</b>		<b>0 €</b>	<b>15 426 €</b>	<b>13 500 €</b>	<b>13 500 €</b>	<b>13 500 €</b>	<b>55 926 €</b>
<b>Montant de l'aide Région</b>		<b>0 €</b>	<b>12 341 €</b>	<b>8 100 €</b>	<b>8 100 €</b>	<b>8 100 €</b>	<b>36 641 €</b>

- **Co-financements** : auto-financement des structures bénéficiaires.
- **Évaluation** :

INDICATEURS (de réalisation et de résultats)	
• Etat des lieux	Nombre d'exploitations enquêtées Nombre de cases typologiques décrites
• Dispositif de références	Nombre de fermes suivies Nombre de publications de résultats réalisées